



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{eme}
Nom de site	RUE DE L'EGLISE	Numéro	T16714
Adresse du site	42-52, rue de l'Eglise	Hauteur	R+8 (24.15m)
Bailleur de l'immeuble	SNI Public	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (700, 800,900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/09/2017
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	26/09/2017
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/11/2017

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements.
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 antennes heptabandes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 800MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 60° et 270°.
Tilts (degrés)	6°

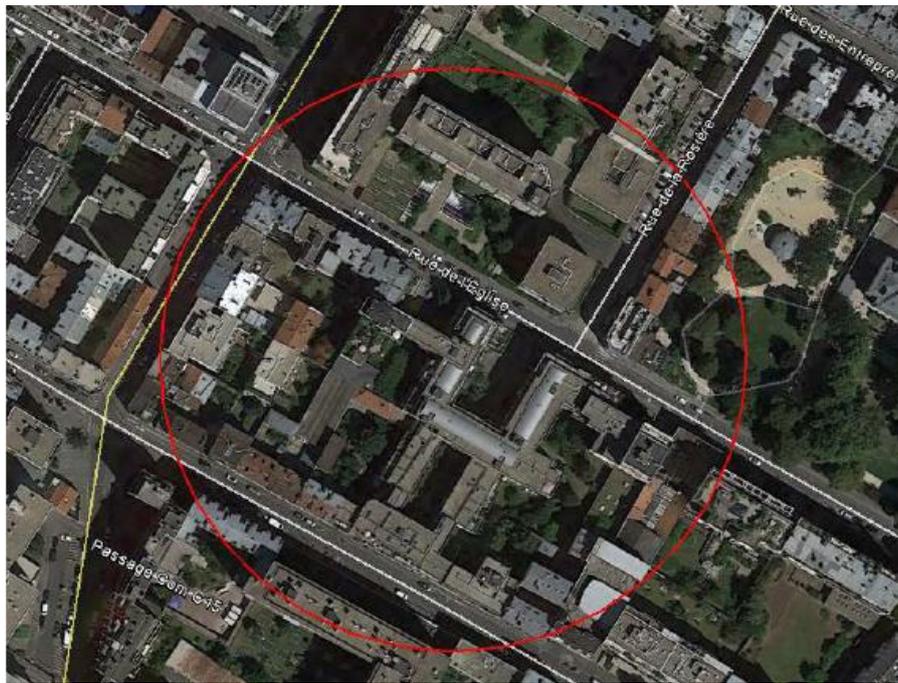
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Les 2 antennes seront intégrées dans un cache cylindrique en résine
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	28.03m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

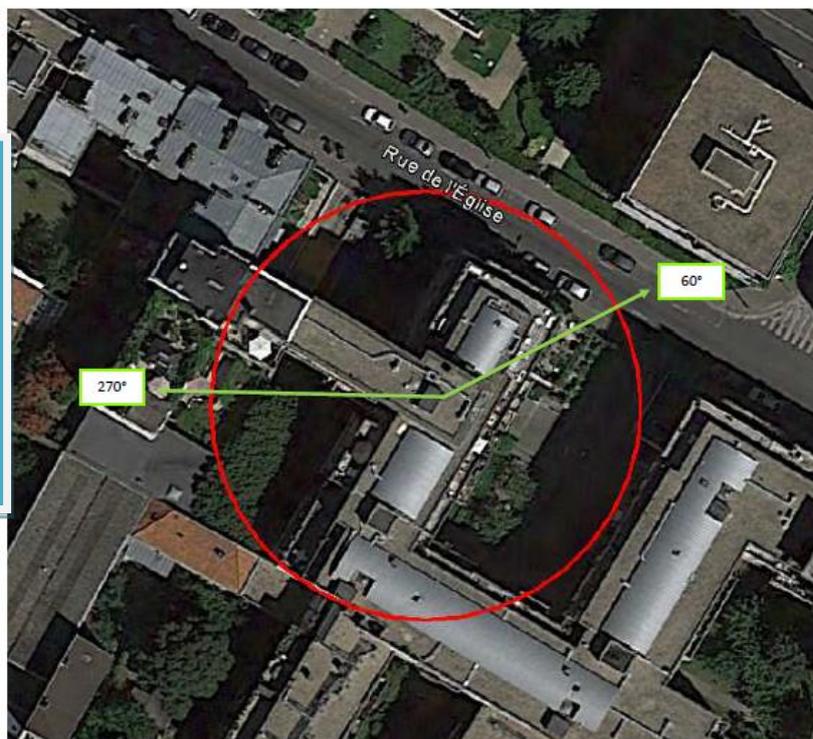
Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER À PROXIMITÉ

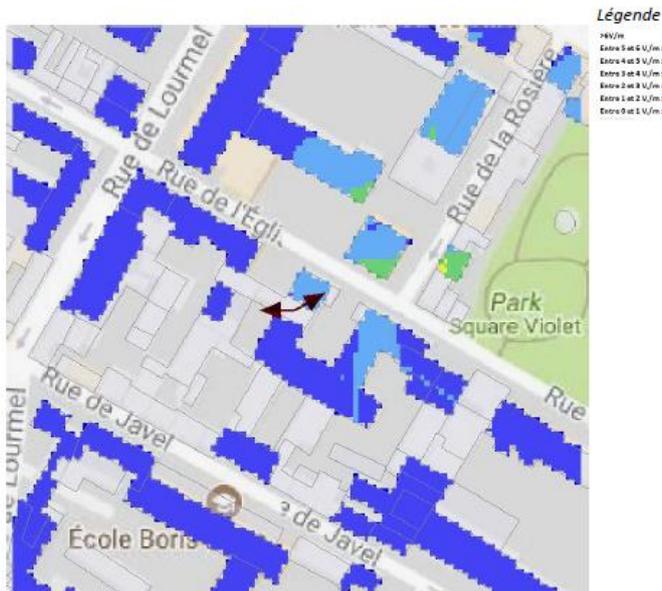
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 60°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 19.50 m.



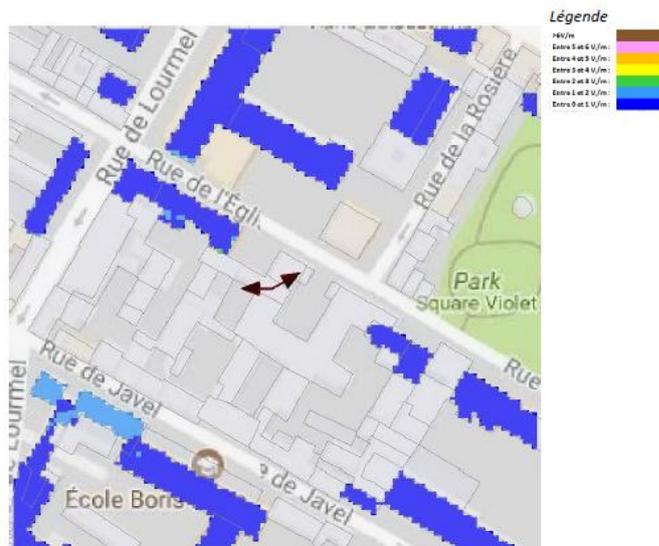
[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 60°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	19.50 m	22.50 m

b. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

Les simulations sont conformes au seuil de la Charte 2017

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :





Vue des Azimuts

Secteur 1 - 60°



Secteur 2 - 270°

